

212C0405
FR0000050916-OP007-E02-A02

15 mars 2012

Dépôt d'un projet d'offre publique visant les titres de la société.

SILIC

(Euronext Paris)

Complément à D&I 212C0401 du 14 mars 2012

Le 14 mars 2012, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société SILIC en réponse au projet d'offre publique déposé, le 13 mars 2012, par BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société anonyme Icade, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Bellot Mullenbach & Associés, représenté par MM. Pierre Béal et Jean-Louis Mullenbach, mandaté par la société SILIC comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique sur le fondement de l'article 261-1 I du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.